

PASSIONS COMMUNES

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE



1

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2021



CIRCUITS COURTS
L'EXPÉRIENCE OKOLO

LE CENTRE
AQUALUDIQUE
OUVERTURE EN 2024

LE BEFFROI DE DIVES-SUR-MER
SE MET EN MUSIQUE

TOURISME
ENJEUX ET PERSPECTIVES

Située dans le Calvados, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) présente une grande variété de paysages : le littoral de la Côte Fleurie, le bocage verdoyant et vallonné du Pays d'Auge, les marais de la Dives, les terres d'élevage, ainsi que les grands espaces de culture bordant la plaine de Caen.

31000

HABITANTS
À L'ANNÉE

39

COMMUNES

28 km
DE LITTORAL



Passions communes...

Tel est le nom du présent magazine qui, quatre fois par an, vous informera de l'actualité de votre communauté de communes et du travail de vos élus communautaires. Le choix du nom d'une publication n'est jamais anodin. Celui retenu ici n'échappe pas à la règle.

Il évoque tout d'abord ce que nous avons en partage au sein de ce magnifique territoire que constitue Normandie Cabourg Pays d'Auge. Que ce soit notre superbe littoral, les paysages typiques du pays d'Auge, l'architecture belle époque des stations balnéaires, le patrimoine rural, le bastion ouvrier de Dives-sur-Mer, les chevaux, le vent, Guillaume le Conquérant, le kite-surf, le romantisme, le débarquement allié de 1944, le jazz manouche, le cidre (avec ou sans dragon), tout pousse ici aux sentiments extrêmes. On ne peut aimer que passionnément et on ne connaît pas les sentiments à l'eau tiède.

Passions communes en référence aux 39 communes qui constituent notre intercommunalité. Cellules de base de la démocratie, elles sont « 39 petites républiques dans la grande

république » comme le dit souvent le Président du Sénat. L'intercommunalité, de création plus récente, ne saurait se construire contre les communes ou à leur dépens. En ce sens, il est important que chaque habitant de chacune de nos communes connaisse les compétences qui relèvent de Normandie Cabourg Pays d'Auge et apprécie la qualité du service rendu. Car à territoire exceptionnel, niveau d'exigence élevé. C'est l'objectif que ce sont assignés vos élus qui, après le pacte de gouvernance approuvé à l'unanimité, travaillent sur un projet de territoire, document de référence pour la décennie qui vient. Ils sont aidés en cela par une administration totalement mobilisée, soucieuse de l'intérêt général, attentive aux attentes du citoyen.

J'espère que vous prendrez autant de plaisir à lire ce premier numéro que nous en avons eu à le préparer. Passionnément.

Bonne lecture !

Olivier Paz
Président de la communauté de communes
Maire de Merville-Franceville



SOMMAIRE

NCPA ET VOUS 4 | 9

Les compétences de l'intercommunalité
2020-2026
Les Élus de Normandie Cabourg Pays d'Auge

DOSSIER 10 | 11

Le centre aquatique

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 12 | 13

Circuits courts : NCPA accompagne
les producteurs locaux
L'@ncrier, espace de coworking

ENFANCE - JEUNESSE 14

Une carte pour vivre le sport
et la culture à prix réduit
Toutes les activités de loisirs en un guide

GRAND PROJET 15

Dives-sur-Mer : le Beffroi accueillera
l'école de musique intercommunale
en 2022

TOURISME 16

Une nouvelle stratégie pour relancer
le tourisme

MOBILITÉ 17

Des réflexions en cours pour
l'aménagement d'un nouveau
réseau de pistes cyclables

PROXIMITÉS 18

Un conseil de développement pour
porter la voix du territoire

ENVIRONNEMENT 19

Le tri est devenu plus simple !

FOCUS SUR UNE COMMUNE 20

Beuvron-en-Auge, l'authentique augeronne

LES TEMPS FORTS DU TERRITOIRE 21

Le public au rendez-vous du Jumping
International de Cabourg
Le Big Tour bientôt à Merville-Franceville

NUMÉROS UTILES & INFORMATIONS PRATIQUES 22 | 23

Les compétences de l'intercommunalité

La communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA) exerce un certain nombre de compétences fixées par la loi.

SCOLAIRE

- Gestion du transport scolaire de proximité
- Gestion des écoles de Dozulé et d'Escoville

ENFANCE-JEUNESSE

- Gestion des centres de loisirs de Merville-Franceville, d'Amfreville, de Dozulé et du local jeunes de Merville-Franceville,
- Gestion des 3 Relais Assistants Maternels (RAM) (Varaville, Dozulé, Merville-Franceville)

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

- Deux points d'accueil : Dozulé et Merville-Franceville
- Information et orientation des usagers
- Accompagnement dans les démarches en lignes

ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET NUMÉRIQUES COMMUNAUTAIRES

- École de musique
- École de voile
- Espaces Publics Numériques (Houlgate, Dozulé, Gonneville-en-Auge)

GENS DU VOYAGE

- Gestion des aires permanente, familiale et de grand passage

TOURISME

- Accueil, information et promotion touristique
- Développement touristique du territoire





ENVIRONNEMENT

- Protection contre les risques d'inondation et préservation des cours d'eau du bassin de la Dives et des rives de l'Orne
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

DÉCHETS

- Organisation des collectes en porte-à-porte et des points d'apport volontaire des déchets ménagers
- Gestion des 3 déchetteries (Périers-en-Auge, Merville-Franceville, Bréville-les-Monts)
- Prévention et sensibilisation pour une réduction des déchets
- Valorisation des déchets collectés en déchetterie

ASSAINISSEMENT

- Traitement des eaux usées (gestion des stations d'épuration et création de réseaux publics)
- Contrôle des branchements des particuliers au réseau
- Évaluation de la qualité des eaux de baignades

AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

- Action en faveur des nouvelles mobilités et de la diversité des modes de transport
- Entretien du réseau des pistes cyclables et des chemins de randonnée
- Urbanisme : instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir...)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Création et gestion des zones d'activités
- Orientation des entreprises du territoire dans leurs démarches : recherche de terrains et locaux, aides publiques, mise en réseau...
- Promotion de la production locale

2020-2026, LES ÉLUS DE NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

LES VICE-PRÉSIDENTS



Olivier Paz
PRÉSIDENT de la communauté de communes
Maire de **Merville-Franceville**



Pierre Mouraret
1^{er} Vice-Président en charge de
l'administration générale, proximité et
équipements communautaires
Maire de **Dives-sur-Mer**



Sophie Gaugain
2^e Vice-Présidente en charge du dévelop-
pement économique, de l'attractivité
et la promotion des productions locales
Maire de **Dozulé**



Tristan Duval
3^e Vice-Président en charge du
tourisme, des grands équipements
touristiques
Maire de **Cabourg**



Olivier Colin
4^e Vice-Président en charge des cycles
de l'eau, GEMAPI et marchés publics
Maire de **Houlgate**



Denise Davoust
5^e Vice-Présidente en charge de la
petite enfance, jeunesse, scolaire
et loisirs
Adjointe au Maire de **Beaufour-Druval**



Olivier Homolle
6^e Vice-Président en charge des finances,
de l'évaluation des performances publiques
et du numérique
Adjoint au Maire de **Houlgate**



Patrice Germain
7^e Vice-Président en charge de
la politique des déchets et des
ressources humaines
Maire de **Basseneville**



François Vannier
8^e Vice-Président en charge de
l'aménagement du territoire
Adjoint au Maire de **Ranville**

LES AUTRES MEMBRES



Emmanuel Porcq
Délégué à la mutualisation
Adjoint au Maire de **Cabourg**



Danièle Garnier
Adjointe au Maire de **Dives-sur-Mer**



Xavier Madelaine
Maire de **Amfreville**



Alexandre Bouillon
Maire de **Victot-Pontfol**



Jean-Luc Garnier
Maire de **Bavent**



Christophe Cliquet
Maire de **Escoville**

Le Conseil Communautaire est composé de 66 membres. Il est présidé par Olivier Paz.

Le Conseil est l'organe délibérant : il vote le budget et règle par délibérations les sujets qui sont de la compétence de la communauté de communes .

Le président est l'organe exécutif : il prépare et exécute les délibérations, il est l'ordonnateur des dépenses. Il est entouré des membres du Bureau.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Bernadette Fabre
Conseillère municipale d'**Amfreville**



Gérard Naïmi
Maire d'**Angerville**



Marie-Laure Mathieu
Adjointe au Maire d'**Auberville**



Annie Lelièvre
Conseillère municipale
de **Bavent**



Stéphane Moulin
Conseiller municipal de **Bavent**



Jean-François Morel
Adjoint au Maire
de **Beuvron-en-Auge**



Jean-Marc Païola
Maire de **Bréville-les-Monts**



Marie-Louise Besson
Maire de **Brucourt**



Julien Champain
Conseiller municipal de **Cabourg**



Colette Crief
Adjointe au Maire de **Cabourg**



Anne-Marie Depaigne
Adjointe au Maire de **Cabourg**



Géry Picodot
Adjoint au Maire de **Cabourg**



Serge Marie
Maire de **Cresseveuille**



Didier Lecoeur
Maire de **Cricqueville-en-Auge**



François Caligny Delahaye
Adjoint au Maire de **Dives-sur-Mer**



Christine Garnier
Adjointe au Maire
de **Dives-sur-Mer**

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Jean-Luc Grzeskowiak
Adjoint au Maire de **Dives-sur-Mer**



Valérie Kiersznowski
Adjointe au Maire de **Dives-sur-Mer**



Sandrine Lebaron
Adjointe au Maire de **Dives-sur-Mer**



Denis Leloup
Adjoint au Maire de **Dives-sur-Mer**



Gérard Martin
Adjoint au Maire de **Dives-sur-Mer**



Alain Peyronnet
Conseiller municipal
de **Dives-sur-Mer**



Jean-Louis Boulanger
Adjoint au Maire
de **Douville-en-Auge**



**Amandine de Bonet
d'Oléon**
Adjointe au Maire de **Dozulé**



Jean-Louis Foucher
Adjoint au Maire de **Dozulé**



Gilles Walter
Conseiller municipal de **Dozulé**



Sylvie Pesnel
Maire de **Gerrots**



Harold Lafay
Maire de **Gonneville-en-Auge**



Alain Larousserie
Adjoint au Maire
de **Gonneville-sur-Mer**



Nadia Blin
Maire de **Goustranville**



Denis Moisson
Maire de **Grangues**



Didier Del Prète
Conseiller municipal
de **Hérouvillette**



Martine Patourel
Maire de **Hérouvillette**



Yoan Morlot
Maire de **Heuland**



Brigitte Paturel
Maire de **Hotot-en-Auge**



Annie Dubos
Adjointe au Maire
de **Houlgate**



Francine Lelièvre
Adjointe au Maire
de **Merville-Franceville**



Yves Moreaux
Adjoint au Maire
de **Merville-Franceville**



Didier Beaujouan
Maire de **Périers-en-Auge**



Lionel Maillard
Maire de **Petiville**



Alain Asmant
Maire de **Putot-en-Auge**



Alain Bisson
Adjoint au Maire de **Ranville**



Isabelle Grana
Conseillère municipale de **Ranville**



François Hélie
Maire de **Rumesnil**



Roland Journet
Maire de **Saint-Jouin**



Jacky Morin
Adjoint au Maire
de **Saint-Samson**



Philippe Blavette
Maire de **Saint-Vaast-en-Auge**



Laurent Lemarchand
Maire de **Sallenelles**



Thierry Cambon
Maire de **Saint-Léger-Dubosq**



Annie-France Gérard
Maire de **Touffréville**



Patrick Thibout
Maire de **Varville**

LE CENTRE AQUALUDIQUE OUVRIRA SES PORTES EN 2024



Perspective extérieure : vue depuis le parvis (visuel non contractuel)

Projet phare de l'intercommunalité, le centre aqualudique offrira, dès l'été 2024, un complexe sportif et bien-être d'envergure dans la ville de Cabourg. Source d'attraction touristique certaine, cet équipement permettra également d'accueillir tous les scolaires du territoire et ses habitants.

« Après des années d'attente et d'incertitude, nous allons enfin pouvoir entrer dans une phase de construction », se réjouit Olivier Paz, président de Normandie Cabourg Pays d'Auge (NCPA).

Le projet, initié il y a près de 10 ans, a fait face à de nombreux obstacles avant d'atteindre sa phase de lancement. « En 2019, j'ai même dû faire le choix de suspendre le projet qui coûtait plus cher que prévu afin de ne pas endetter la communauté de communes plus que de raison. Aujourd'hui, grâce notamment aux subventions plus importantes allouées par l'État, le Département du Calvados et la Région Normandie dans le cadre du plan de relance, nous pouvons porter ce projet dans des conditions optimales, sans mettre en péril les autres projets de la communauté de communes ».



L'espace bien-être, spa (visuel non contractuel)

UN ESPACE POUR TOUS

Basé à Cabourg, ce nouvel équipement a pour vocation de répondre aux besoins des 4 178 scolaires du territoire, des sportifs et du grand public, résidents et touristes, en termes d'activités aquatiques, sportives et de bien-être. « *L'apprentissage de la natation pour une communauté de communes comme la nôtre, située à*

proximité de la mer, apparaît indispensable, souligne Olivier Paz. Quant aux touristes, ils apprécieront de pouvoir profiter d'un espace couvert dans une région où il ne fait pas beau 365 jours par an.

Le centre aqualudique, pour toute la famille, proposera ainsi un bassin

intérieur de 300 m², avec un toboggan intérieur, un bassin nordique, un univers « glisse » avec jeux d'eau extérieurs pour les enfants, un toboggan extérieur « Kamikaze » pour les plus courageux, un espace bien-être avec sauna, hammam, balnéo et une salle de fitness.

Plus d'informations sur
www.ncpa.fr - 02 31 28 39 97



Perspective intérieure : vue depuis la halle ludique (visuel non contractuel)

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Afin de remplir les objectifs chiffrés de performance, la procédure choisie pour réaliser le projet du centre aqualudique est celle du marché global de performance. Ce dernier définit le niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'incidence écologique. « *Tous les intervenants sont co-responsables et s'engagent dans ce projet, conclut le président de Normandie Cabourg Pays d'Auge. Avec ce contrat sécurisé, la communauté de communes se protège des mauvaises surprises dans le budget et dans l'exploitation.*

Coût total
du projet
17,5
millions
d'euros



**DÉCHARGE
D'ADRÉNALINE
GARANTIE AVEC
LE KAMIKAZE !**

3 secondes
de chute
verticale dans
le toboggan



Nous sommes partis du programme, de la fonctionnalité du projet pour monter une harmonie volumétrique mettant en scène les différents espaces, notamment le bassin sportif et la halle ludique. Nous avons souhaité un volume épuré, élégant et discret pour une implantation adaptée à l'environnement du projet. Notre travail a privilégié les perspectives, la transparence et la lumière. L'intégration urbaine du centre aqualudique nous paraissait être une priorité, avec notamment la volonté d'un impact sonore minimal.

Arnaud Bouët - Architecte chez BVL
Architecture



Circuits courts : NCPA accompagne les producteurs locaux



12

Soucieuse de renforcer ses actions pour promouvoir les productions locales et les circuits courts sur son territoire, la communauté de communes lance un partenariat avec la plateforme Okolo. Cette nouvelle solution numérique offre aux producteurs un outil cartographique et aux consommateurs une place de marché permettant de trouver des producteurs près de chez soi.

Alors que de nouveaux modes de consommation et de production se développent, la communauté de communes œuvre pour accompagner l'essor des circuits courts sur son territoire et faciliter le lien entre producteurs et consommateurs, particuliers ou professionnels. Dans le cadre de ses actions de développement économique, elle propose ainsi un outil numérique afin d'accompagner les producteurs locaux dans leur développement, en les aidant à accroître leur visibilité.

www.okolo-ncpa.fr

En se rendant sur la plateforme Okolo dédiée au territoire, agriculteurs, éleveurs, maraîchers... peuvent désormais profiter d'une place de marché numérique et indépendante, dédiée aux produits locaux. La plate-

forme, dont le coût est entièrement supporté par la communauté de communes, leur propose de s'inscrire gratuitement pour référencer leur activité et, s'ils le souhaitent, ouvrir une boutique en ligne. Une suite d'outils est également à leur disposition pour créer et gérer leurs produits et commandes au quotidien.

Grâce au partenariat mis en place, les producteurs volontaires bénéficieront d'une formation personnalisée dans les exploitations, avec un outil créé spécifiquement pour les circuits courts agricoles.

Et côté consommateur ?

La plateforme permet de trouver facilement les producteurs en vente directe ou sur les marchés près de chez soi grâce à une cartographie

intuitive et un processus de commande simplifié.

Rendez-vous début juillet sur www.okolo-ncpa.fr pour retrouver tous les producteurs près de chez vous.



VOIX
D'ÉLUE

Forts des visites, discussions et réunions de travail avec nos producteurs menées ces 3 dernières années, une feuille de route pour promouvoir les circuits-courts s'est dessinée. La mise en place de la plateforme locale okolo-ncpa.fr en est l'une des premières mesures visibles et une étape qui vient s'ajouter au travail de fond mené en parallèle auprès des professionnels de la restauration. Cette solution, spécifiquement développée pour les circuits courts agricoles, permettra de ne laisser aucun producteur de côté, peu importe son niveau de maîtrise des outils numériques.

Sophie Gaugain

Vice-Présidente en charge du développement économique, de l'attractivité et de la promotion des productions locales.

Terrains en zones d'activités

À la recherche d'un terrain pour votre activité professionnelle ? NCPA commercialise en direct des parcelles à Dozulé et à Dives-sur-Mer et peut vous orienter dans vos recherches de bâtiments d'activité.

Plus d'informations :

www.deveco-ncpa.fr | 02 31 28 39 97

La mission de NCPA

NCPA est l'interlocuteur de proximité, facilitateur de projets avec une réponse décloisonnée et une orientation quelle que soit la problématique du chef d'entreprise ou du porteur de projet. Mobilisation des aides publiques, accompagnement individuel, animation du tissu économique local, mise en réseau font ainsi partie des activités du service développement économique ●

Contact sur www.deveco-ncpa.fr | 02 31 28 39 97

13

Espace de coworking L'@ncrier

Pour répondre à un nouveau besoin, pour s'adapter aux nouvelles manières de travailler, la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge a ouvert en 2019 un espace de travail partagé, dit coworking, à Dozulé.

L'@ncrier est un espace de travail composé de 3 bureaux individuels, 4 postes de travail en espace partagé, une salle de visio, une salle de réunion et une cuisine. Les lieux peuvent être loués pour une heure, une journée, une semaine ou plus, mobilier et accès internet compris. Situé en centre-bourg de Dozulé, à mi-chemin entre Caen et Pont-l'Évêque, cet équipement est un élément supplémentaire d'attractivité sur le territoire intercommunal. Il montre le rôle important des collectivités publiques pour bâtir une stratégie au bénéfice du développement économique.

Plus d'informations :

tarifs et réservation sur www.ncpa.fr



Une carte pour vivre le sport et la culture à prix réduit

Votre enfant pratique une activité sportive ou culturelle ?

Avec la carte Sport et Culture, Normandie Cabourg Pays d'Auge vous permet de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 190 € par enfant (âgé de 3 à 17 ans) pour l'inscription dans une association sportive ou culturelle conventionnée (liste des associations partenaires sur www.ncpa.fr).

Les demandes de cartes Sport et Culture peuvent être formulées par mail ou par téléphone auprès des Points Info14 de la communauté de communes.

Les cartes sont essentiellement distribuées à l'occasion des forums des associations du territoire et auprès des accueils communautaires (dates des forums à retrouver page 23 du magazine).



Plus d'informations :



Dozulé : 02 61 53 56 24 | pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville : 02 61 53 59 21 | pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr



Toutes les activités de loisirs en un guide

Destiné à toute la famille, un nouveau guide répertoriera bientôt les activités sportives et de loisirs pour les enfants et les adultes sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge. Il intègre également celles des villes de Dives-sur-Mer et de Cabourg. Disponible dès le mois de septembre dans les forums associatifs, dans les écoles et collèges ainsi que dans les lieux d'accueil du territoire.



VOIX
D'ÉLUE



Dans le cadre de sa compétence Enfance-Jeunesse, NCPA gère des structures d'accueil des jeunes enfants, des centres de loisirs et des Espaces Publics Numériques d'intérêt communautaire. Elle subventionne également des actions en faveur du jeune public ●



La culture et le sport sont des vecteurs d'intégration sociale et professionnelle chez les jeunes. La carte Sport et Culture a pour but de favoriser leur épanouissement afin qu'ils soient acteurs et créateurs de leur activité.



Denise Davoust

Vice-Présidente en charge de la petite enfance, jeunesse, scolaire et loisirs

Plus d'informations :

02 31 28 39 97 | www.ncpa.fr

Dives-sur-Mer : le Beffroi accueillera l'école de musique intercommunale en 2022

La communauté de communes et la ville de Dives-sur-Mer s'unissent pour redonner vie à l'emblématique figure de Dives-sur-Mer.

Dressé à l'entrée de Port Guillaume et symbole de l'usine Tréfimétaux, fermée en 1986, le Beffroi de Dives-sur-Mer fait peau neuve. Lancée au printemps 2020, sa restauration devrait s'achever en mai prochain pour accueillir dès septembre 2022 l'école de musique intercommunale. Fonctionnant actuel-

lement sur deux sites, Cabourg et Dives-sur-Mer, l'école occupera trois niveaux avec 11 salles pour les cours de musique, un espace spécifique pour les petits à partir de 3 ans, une salle pouvant accueillir des élèves en situation de handicap et un auditorium de 60 places. Le Beffroi

accueillera également Le Sablier, pôle national des arts de la marionnette en Normandie, porté par la ville de Dives-sur-Mer. À proximité immédiate de la médiathèque et de la Maison Bleue, le site ambitionne à devenir un pôle culturel pour l'ensemble du territoire.

**OUVERTURE
SEPTEMBRE
2022**

300
ÉLÈVES
inscrits
à l'année

153
HEURES
DE COURS
par semaine



15
PROFESSEURS
DE MUSIQUE



Perspective : vue de la façade (visuel non contractuel)

Plus d'informations :
02.3128.3997 | www.ncpa.fr

Une nouvelle stratégie pour relancer le tourisme

Déterminé à avancer dans cette période complexe, l'Office de Tourisme se projette vers l'avenir en élaborant un nouveau schéma de développement touristique.

Alors que la crise sanitaire bouleverse l'ensemble des sociétés et ses habitudes, il apparaît aujourd'hui que les comportements touristiques d'hier ne seront pas ceux de demain. Afin de répondre aux nouveaux modes de consommation en matière de tourisme, de culture et de loisirs, Normandie

Cabourg Pays d'Auge et l'Office de Tourisme Intercommunal souhaitent aujourd'hui se doter d'un schéma de développement touristique pertinent et ambitieux, à l'échelle du territoire, pour les années à venir.

Son élaboration consiste d'abord à

réaliser un diagnostic territorial pour définir des axes de développement et mettre en place un plan d'actions. L'ensemble des acteurs du territoire, professionnels, habitants sont invités à participer à cette démarche.



2019

1,7 M€

consacrés au tourisme sur le territoire de NCPA



1,4 M

nuitées



5

bureaux d'information touristique



571

partenaires de l'OTI



La mission de NCPA

La compétence tourisme, du ressort de NCPA, est déléguée à l'Office de Tourisme. Celui-ci assure l'accueil, l'information et la promotion touristique sur le territoire à destination du public ou des visiteurs, qu'ils soient habitants, excursionnistes ou touristes. Il contribue au développement touristique du territoire, participe au rayonnement des professionnels du secteur et analyse l'évolution des pratiques ●

Plus d'informations :

Office de Tourisme Intercommunal
02 31 06 20 00 | cabourg@ncpa-tourisme.fr
www.normandie-cabourg-paysdauge-tourisme.fr



Le nouveau schéma de développement touristique s'inscrit dans la suite logique de la mise en place du tourisme intercommunal. L'idée maîtresse est de partager une ambition en tenant compte des équilibres, des désirs, des projets et des réalités de chaque commune.

Le tourisme est une économie qui nécessite une réactivité permanente, elle est particulièrement sensible à toutes les mutations profondes de notre société et souvent la première impactée.

Normandie Cabourg Pays d'Auge dispose d'atouts importants, l'objectif est de façonner un tourisme choisi, en intégrant les enjeux de développement durable et de mobilités afin de répondre aux attentes du territoire et d'anticiper les tendances structurelles.

Tristan Duval

Vice-Président de NCPA en charge du tourisme, des grands équipements touristiques - Président de l'Office de Tourisme Intercommunal

VOIX D'ÉLU



Des réflexions en cours pour l'aménagement d'un nouveau réseau de pistes cyclables

Afin de répondre aux enjeux environnementaux et aux nouvelles habitudes de déplacements, la communauté de communes définit une politique d'aménagement des voies douces.

NCPA est depuis le 31 mars 2021 en charge des mobilités douces sur son territoire, aux côtés de la Région. La communauté de communes souhaite

se doter d'un schéma directeur, réalisé à partir d'un diagnostic de terrain. L'idée est de compléter les itinéraires existants par des nouveaux répondant

aux besoins des habitants. Ces itinéraires seront sécurisés, confortables et les plus directs possibles.



VOIX
D'ÉLU

De plus en plus de personnes utilisent le vélo dans leurs modes de déplacement et notamment pour se rendre au travail. Il y a une vraie prise de conscience de la mobilité douce, donc les habitudes évoluent.

Il est alors important pour NCPA de leur offrir davantage d'itinéraires sécurisés afin de les inciter à consommer la route autrement et sortir du «tout voiture».

François Vannier

Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire



Plus d'informations :
02 3128 3997 | www.ncpa.fr

La
mission
de NCPA

Dans le cadre de sa compétence mobilité, NCPA s'organise pour apporter des solutions en faveur de l'intermodalité* et de l'alternative à la voiture individuelle. La communauté de communes entretient également le réseau des pistes cyclables et chemins de randonnée d'intérêt communautaire ●

* Utiliser plusieurs types de transport au cours d'un même trajet.

ENQUÊTE

ET VOUS, COMMENT BOUGEZ-VOUS ?

- Quel moyen de transport utilisez-vous le plus fréquemment ?
- Combien de kilomètres effectuez-vous chaque jour pour vous déplacer ?
- Utilisez-vous, régulièrement ou non, un mode de transport doux (vélo, marche, trottinette...)?



merci de scanner ce QR-code pour répondre à notre enquête



© AbbeStock



© Benjamin Diehl

Un conseil de développement pour porter la voix du territoire

Dès la rentrée, 15 femmes et 15 hommes, représentatifs du territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge, se rassembleront pour échanger et émettre leurs avis sur les projets de l'intercommunalité.

Citoyens, représentants locaux ou bénévoles, 30 candidats ont été sélectionnés suite à l'appel à candidature lancé en mars dernier par NCPA, pour composer le conseil de développement. Cette instance paritaire et indépendante, formée d'habitants représentatifs de l'ensemble du territoire, a pour missions d'échanger, de contribuer aux grands projets de la communauté de communes, d'apporter son expertise, de participer aux décisions et d'émettre des avis sur tous les domaines. L'objectif est de faire émerger une parole collective indépendante sur des questions d'intérêt général et intéressant les citoyens.

Plus d'informations :

Service proximités : 02 3128 14 56 | s.david@normandiecabourgpaysdauge.fr



VOIX
D'ÉLU

Les conseils de développement sont obligatoires dans les communautés de communes de plus de 50 000 habitants. NCPA, sous ce seuil, a cependant fait le choix de cette démarche participative et collaborative parce qu'il est important que les habitants participent aux projets de la communauté de communes et qu'ils soient actifs dans les décisions qui sont prises. Ce conseil de développement est un lien entre les citoyens et NCPA.

Pierre Mouraret

Vice-Président en charge de l'administration générale, proximités et équipements communautaires



Engagée dans la vie locale, NCPA dispose d'une direction de proximités intégrant tous les services à la personne : écoles, centres de loisirs, petite-enfance et RAM, Espaces Publics Numériques, école de voile, école de musique, gens du voyage et conseil de développement ●

Le tri est devenu plus simple !

Vous pensiez que trier vos déchets est compliqué ? Désormais, c'est plus simple : tous les emballages et tous les papiers vont dans la poubelle jaune !

Depuis le 1^{er} octobre 2020, les consignes de tri ont évolué et tous les emballages en plastique doivent être triés : pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes dentifrice, films plastique autour des packs de

bouteilles d'eau, sacs jetables en plastique... Vos sacs d'ordures ménagères vont ainsi s'alléger et c'est une bonne nouvelle car leur traitement coûte très cher. Pour vous aider à effectuer les bons gestes

avec vos déchets, un mémo-tri est disponible, ci-dessous, en scannant le QR code et sur le site internet de NCPA.

© AdobeStock



MÉMO TRI

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

NOUVEAU



LE TRI C'EST EASY !



LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

POUR EN SAVOIR + consignesdetri.fr

#LETRIESTEASY!

#ENVRAC #SANSLESIMBRIQUER #SANSLESLAVER #BIENLESVIDER



VOIX D'ÉLU

Il y a un double avantage à cette extension de tri des déchets : d'abord pour le particulier qui n'a plus de questions à se poser car il peut désormais mettre tous les emballages plastiques dans le sac jaune, et ensuite pour la collectivité qui récolte plus de produits recyclables à valoriser et moins de déchets à incinérer, ce qui permet de baisser le coût total de la facture

Patrice Germain

Vice-Président en charge de la politique des déchets et des ressources humaines.

Plus d'informations :

Service gestion des déchets : 02 3128 10 25 | dechets@normandiecabourgpaysdauge.fr



Les **ORDURES MÉNAGÈRES** représentent **40%** des déchets collectés sur le territoire, les **RECYCLABLES 7%**



13 CAMIONS POUBELLES en circulation



Beuvron-en-Auge, l'authentique augeronne

Connu pour son patrimoine de caractère, Beuvron-en-Auge est classé depuis 1982 parmi les plus beaux villages de France. Focus sur ce joli village, typique du Pays d'Auge.

Ses colombages, ses petites boutiques, ses halles, mais aussi ses champs de pommiers, ses producteurs locaux, ses panoramas... Beuvron-en-Auge, ancien fief de la famille d'Harcourt, est à lui seul un condensé de la Normandie et des spécificités du Pays d'Auge.

La halle à pans de bois, reconstruite en 1975 dans le style augeron et aujourd'hui au centre de l'animation du village, abrite des commerces et un restaurant. Son espace des Métiers d'Art avec ses artisans est aussi un incontournable. Situé sur la route du Cidre, le village

de Beuvron accueille chaque année en automne, la Fête du cidre avec démonstration de pressage de pommes sur la place du village et dégustations. Beuvron-en-Auge compte aujourd'hui 188 habitants permanents et autant de résidents secondaires.



20



VOIX
D'ÉLU

Rejoindre une communauté de communes, dynamique, ouverte sur le littoral et comprenant en son sein le pôle de vie proche de Dozulé, a été une décision forte pour notre avenir et nous nous en réjouissons. Nous sommes partie prenante de la politique touristique conduite par l'office de tourisme. Nous pouvons profiter comme habitants, de l'offre sociale et sportive d'un grand territoire, sans oublier l'aide apportée par les services de la communauté de communes pour nos projets. C'est une vraie richesse pour une petite commune touristique comme la nôtre, avant tout rurale mais complémentaire du littoral.

Jérôme Bansard

Maire de Beuvron-en-Auge



Plus d'informations :

Office de Tourisme de Beuvron-en-Auge
02 31 39 59 14 | beuvron-en-auge@ncpa-tourisme.fr
www.normandie-cabourg-paysdauge-tourisme.fr



Le public au rendez-vous du Jumping International de Cabourg

Du 3 au 6 juin dernier, l'hippodrome de Cabourg est devenu le théâtre d'un concours international de saut d'obstacles de haut niveau en accueillant les meilleurs cavaliers mondiaux et les plus grands espoirs européens pour la première édition du Cabourg Classic. Durant 4 jours de sport, plus de 600 chevaux venus de 19 nations se sont affrontés sur 2 pistes de compétition, fraîchement rénovées grâce au soutien financier de la communauté de communes et de la ville de Cabourg pour accueillir les athlètes dans les meilleures conditions. Rendez-vous l'année prochaine !

Parmi les grands gagnants :

Grand Prix du CSI 3* :
Alexis Deroubaix pour la France

Coupe des Nations Jeunes Cavaliers :
Antoine Ermann, Jeanne Sadran, Nina Mallevay, Leona Mermillod Baron pour la France

Grand Prix Normandie Cabourg Pays d'Auge CSI 1* :
Mathilde Couturier pour la France

21

Le Big Tour bientôt à Merville-Franceville

Le 22 juillet prochain, le Big Tour fera étape à Merville-Franceville. Cet événement qui rassemble les entrepreneurs, les familles et les jeunes a pour objectifs de promouvoir le savoir-faire entrepreneurial français.

Au programme de cette journée : activités, animations, quiz, warm-up, démonstrations et un concert multi-artistes le soir !

Organisée par BPI (Banque Publique d'Investissement) et en partenariat avec Normandie Cabourg Pays d'Auge et Merville-Franceville, cette tournée met en avant la créativité et l'innovation sur notre territoire.

Rendez-vous le 22 juillet, parking de la plage à partir de 17h.

Retrouvez le programme des animations en scannant ce QR-code





ACCUEIL

Accueil Normandie Cabourg Pays d'Auge

02 31 28 39 97

accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr

Accueil intercommunal à Dozulé

02 61 53 56 24

Point Info 14 Dozulé

02 31 73 00 75

pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Point Info 14 Merville-Franceville

02 61 53 59 21

pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr



LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Varville

02 61 53 56 84

ramvarville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 94 30 66

ramdozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 63

rammerville@normandiecabourgpaysdauge.fr



LES CENTRES DE LOISIRS

Amfreville

06 49 40 48 98

centredeloisirsamfreville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Merville-Franceville

02 31 57 26 67

centredeloisirmerville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Dozulé

02 31 28 26 87 - 07 85 58 58 42

centredeloisirsdozulé@normandiecabourgpaysdauge.fr

Local Jeunes à Merville-Franceville

06 83 07 30 93

localjeunes@normandiecabourgpaysdauge.fr



LES AUTRES SERVICES

Service Urbanisme

02 31 28 12 86

urbanisme@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Gestion des déchets

02 31 28 10 25

dechets@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Assainissement

02 31 28 12 82

assainissement@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Scolaire

02 61 53 56 24

scolaire@normandiecabourgpaysdauge.fr

Service Développement Économique

02 31 28 39 97

www.deveco-ncpa.fr

Service Communication

02 31 28 67 00

communication@normandiecabourgpaysdauge.fr

Espaces Publics Numériques

02 31 24 25 93

epn@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Musique

02 31 91 12 40

ecoledemusique@normandiecabourgpaysdauge.fr

École de Voile

02 31 91 43 14

polenautique@normandiecabourgpaysdauge.fr



LES DÉCHETTERIES

Déchetterie Périers-en-Auge

02 31 28 76 38

Déchetterie Bréville-les-Monts

02 31 83 09 46

Déchetterie Merville-Franceville

02 31 24 01 82





OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

OTI Cabourg
02 31 06 20 00
cabourg@ncpa-tourisme.fr

OTI Beuvron-en-Auge
02 31 39 59 14
beuvron-en-auge@ncpa-tourisme.fr

OTI Dives-sur-Mer
02 31 91 24 66
dives-sur-mer@ncpa-tourisme.fr

OTI Houlgate
02 31 24 34 79
houlgate@ncpa-tourisme.fr

OTI Merville-Franceville
02 31 24 23 57
merville-franceville-plage@ncpa-tourisme.fr



COMMENT SE PROCURER LA CARTE SPORT ET CULTURE ?

La carte Sport et Culture est distribuée dans les forums des associations du territoire ainsi que dans les points d'accueil à partir du 7 septembre.

Les Forums des associations

Amfreville Samedi 11 septembre 9 h à 12 h 30	Cabourg Samedi 28 août 10 h à 18 h	Dozulé Samedi 4 septembre 10 h à 16 h
Bavet Samedi 4 septembre 14 h à 17 h	Dives-sur-Mer Dimanche 5 septembre 10 h à 18 h	Houlgate Samedi 4 septembre 14 h à 18 h

Les points d'accueil

DIVES-SUR-MER

Siège de la communauté de communes
rue des Entreprises ZAC de la Vignerie
du 7 septembre au 22 octobre 2021, du lundi au vendredi de 14h à 17h.

DOZULÉ

Accueil intercommunal de proximités - 128 Grande Rue
du 7 septembre au 22 octobre 2021.
Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

MERVILLE-FRANCEVILLE

Point info 14/MSAP - Mairie de Merville-Franceville, 4 avenue Alexandre de Lavergne
du 7 septembre au 22 octobre 2021,
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.



Suivez toute l'actualité de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge sur www.ncpa.fr et les réseaux sociaux



Retrouvez l'ensemble des coordonnées des communes de NCPA sur www.ncpa.fr
Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
ZAC de la Vignerie, rue des Entreprises, 14160 Dives-sur-Mer

Pour contacter la rédaction :

communication@normandiecabourgpaysdauge.fr

NORMANDIE
Cabourg Pays d'Auge
communauté de communes

Directeur de la publication: Olivier Paz / **Coordination:** Héloïse Paumier / **Rédacteurs en chef:** Jonathan Patourel, Noémie Mariotti / **Rédaction:** Fabienne Gimbert / **Crédits photographiques:** Service communication NCPA, ACAU, Benjamin Déal, BPI France, BLV architecture, Eric Larrayadieu, Syvedac, Marc Chazelle, Pixel Events, AdobeStock, photo couverture : Eric Larrayadieu / **NB:** Certaines photographies ont été prises avant l'épidémie de covid-19 et ne respectent donc pas l'application des gestes barrières. **A collaboré à ce numéro:** Curtis Fossey. **Conception maquette et mise en page:** Sequana Consulting

Impression: Imprimerie Moderne de Bayeux / Tirage : 21 000 exemplaires
Impression selon les normes environnementales PEFC, papier 100% recyclable



bpifrance
SERVIR L'AVENIR



OSEZ, INNOVEZ, ENTREPRENEZ
LA TOURNÉE DE LA RELANCE

**BIG
TOUR**

ANIMATIONS

CADEAUX

CONCERT

#BIGTOUR

bigtour.fr

GRATUIT

MERVILLE-FRANCEVILLE
PARKING DE LA PLAGE

22 JUILLET

À PARTIR DE
17H

